



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le **30 JAN. 2024**

À l'attention des personnels du périmètre du Secrétariat Général

Madame, Monsieur, *Chers agents,*

Vous le savez, les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le plus grand événement planétaire que notre pays a l'honneur d'accueillir. La dernière fois que cela a été le cas, c'était il y a un siècle. Dans un contexte de menace terroriste très importante, la sécurité constitue un défi que nous sommes capables de relever collectivement, démontrant ainsi que les forces de l'ordre françaises sont parmi les plus performantes du monde.

Ce défi, c'est celui des agents du ministère qui connaîtront une mobilisation exceptionnelle au sein de la police, de la gendarmerie, des préfetures, des secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'Intérieur (SGAMI), de l'administration centrale et qui contribueront ainsi à ce succès collectif.

Alors que votre mobilisation en 2024 sera d'une intensité exceptionnelle, je veux que votre investissement hors du commun soit justement reconnu. Vous savez que vous pouvez compter personnellement sur moi, comme je l'ai démontré depuis bientôt quatre ans.

Je souhaite d'abord que l'organisation des vacances d'été 2024 et celle des services se fasse au plus près du terrain, en concertation étroite avec vous, et non décidée depuis Paris. Les services, en centrale comme en territoriale, vont établir un plan de maintien de l'activité qui identifiera les effectifs nécessaires tant aux missions habituelles (saison estivale, événements climatiques, ordre public, festivals, Tour de France, préparation budgétaire, etc.) qu'aux missions propres à l'été 2024 et en particulier les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Sur cette base, les chefs de service décideront, en proximité, des congés des agents, en veillant à ce que les effectifs d'encadrement soient suffisamment dimensionnés entre le 24 juillet et le 11 août. En tout état de cause, durant cette période des Jeux, l'ensemble des équipes préfectorales et les cadres supérieurs des équipes de direction en administration centrale seront à leur poste. Pour les autres agents, seules d'éventuelles nécessités de service empêcheront la prise des congés d'été dans les conditions habituelles.

J'insisterai auprès des chefs de service pour qu'ils portent une attention particulière aux contraintes personnelles des agents (maternité, famille monoparentale, proches aidants, etc.) et qu'ils veillent à la répartition équitable des efforts, condition indispensable à la pleine cohésion et à la mobilisation attendue de l'ensemble des services du ministère.

Sur ma proposition, et après accord du Président de la République et du Premier ministre, les moyens nécessaires seront dégagés pour permettre à la fois la juste rémunération de votre engagement et le financement des mesures d'accompagnement social.

Ainsi, une prime spécifique sera versée aux agents de tout le ministère investis dans la préparation ou le déroulement des Jeux. Les personnels qui auront effectivement limité leur période de congés pendant les Jeux bénéficieront d'une prime exceptionnelle à hauteur de 1 000 €. Cette prime pourra être portée à 1 600 € pour les agents qui auront montré un

engagement exceptionnel, tout particulièrement dans les départements accueillant des épreuves olympiques, notamment via la procédure d'appariement proposé par le Secrétaire général.

Par ailleurs, le compte épargne temps sera déplafonné à hauteur de 10 jours supplémentaires.

Nous devons également un soutien particulier à vos familles. J'ai demandé aux préfets de mobiliser les services publics locaux pour que l'accueil des enfants des agents du ministère soit une priorité pendant la période des Jeux dans chaque département, en complément de la mobilisation exceptionnelle des opérateurs et partenaires historiques du ministère qui augmenteront leur offre de séjour pour les enfants. S'agissant de l'administration centrale, la fondation Jean Moulin pourra accueillir tout l'été des enfants dans ses trois crèches de Beauvau, Lumière et Nanterre.

Nous financerons également le doublement du chèque emploi service universel « CESU garde d'enfants » qui sera accessible sans plafond de ressources pour les parents des enfants de moins de 12 ans dans la limite de 200 € par enfant, majorés à hauteur de 350 € par enfant pour les agents qui élèvent seuls leurs enfants.

Nous doublerons aussi les budgets d'initiative locale des commissions locales d'action sociale dans chaque département, passant ainsi de 16 € par agent à 32 € pour assurer un complément d'action de proximité, tout particulièrement pour les parents mobilisés.

Le Ministère a toujours été au rendez-vous des grands moments de notre Histoire. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de l'été 2024 marqueront nos vies et je sais que les Français pourront de nouveau compter sur vous dans ce moment exceptionnel.

*Vous pouvez, comme toujours,
compter sur moi.*

Très sincèrement.



Gérald DARMANIN